

## **La composition des portefeuilles de patrimoine des agriculteurs avant et après le départ à la retraite : un processus atypique**

**Jérôme Bourdieu<sup>1</sup>, Benoit Rapoport<sup>2</sup> et Muriel Roger<sup>3,4</sup>**

Décembre 2021

Le moment de la retraite marque un changement profond dans une vie : pour la plupart des personnes concernées, l'interruption brutale de l'activité professionnelle qui le caractérise constitue une discontinuité dans l'existence tout à fait exceptionnelle, d'autant qu'il engage en réalité le plus souvent tout un ménage dont deux membres cessent de travailler à peu près en même temps. Ce moment s'inscrit lui-même dans des processus plus lents, des changements personnels liés à l'avancée en âge et à ses effets, des changements familiaux aussi, liés au départ des enfants, leur entrée dans la vie professionnelle, leurs « mises en ménage », et éventuellement l'arrivée de petits enfants. Observer l'évolution du patrimoine des ménages au cours de cette période de la vie est un moyen de capturer ces changements dans le fonctionnement des ménages au tournant du passage vers la retraite. C'est à la compréhension de cette évolution que s'attache cet article.

Dans la mesure où le retrait d'activité est une évolution tout à fait anticipée et préparée par les ménages, dans la mesure où l'épargne est un des instruments les plus importants pour gérer cette évolution et, notamment, en atténuer le caractère de rupture et de discontinuité, on peut s'attendre à ce que l'on observe du côté de l'activité professionnelle n'aie pas la même brutalité lorsque l'on observe les patrimoines. Du moins cela dépend-il de la nature de cette activité professionnelle. En effet, à la différence des salariés, tous les individus qui exercent une profession indépendante, qui, à ce titre, utilisent un capital productif dont ils sont généralement propriétaires, doivent envisager une recomposition de leur patrimoine, la détention de ce type de capital n'ayant plus lieu d'être en principe au moment où ils se retirent. Et l'existence de cette recomposition engendre potentiellement une modification des montants de patrimoine. Cette recomposition peut en effet se traduire par une transmission – le retrait d'activité d'un indépendant implique aussi l'éventuelle reprise de son entreprise qui peut être réalisée dans le cadre d'une transmission familiale. Elle peut également impliquer une vente du capital, dont la réalisation en valeur ne correspond pas nécessairement avec son évaluation *ex ante*. Cet effet de valorisation éventuel est toutefois difficile à saisir parce qu'il n'est pas présent à l'état pur et isolé et que, d'une part, les indépendants ne vendent pas tout leur capital au moment où ils

---

<sup>1</sup> PSE-INRAE et EHESS

<sup>2</sup> CES Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et INED

<sup>3</sup> Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, CES, UMR CNRS 8174 – CNRS, PROGEDO, UAR CNRS 2006\_

<sup>4</sup> Les auteurs remercient l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) pour son soutien financier dans le cadre du projet de recherche FARM\_VALUE « Valeur et transmission de l'exploitation agricole : regards croisés de l'économie et de la sociologie » (ANR-15-CE36-0006).

arrêtent leur activité - ils peuvent en transmettre tout ou partie -, d'autre part, parce que le capital professionnel n'est pas le seul concerné par de possibles cessions au moment de la cessation d'activité : d'autres actifs peuvent être également concernés, par exemple lorsque l'occasion est aussi celle d'un changement de lieu d'habitation et de vente du logement occupé, et ce type de choix concerne pour le coup également les salariés.

L'objectif de ce papier est d'analyser les effets sur les patrimoines des ménages, en volume et en composition, de la transition de ses membres vers la retraite en se concentrant plus particulièrement sur la manière dont ce processus se déroule pour les ménages d'indépendants et parmi eux d'agriculteurs, le plus souvent détenteurs de capital professionnel lorsqu'ils sont actifs, en les distinguant des ménages de salariés qui, de manière générique, n'en possèdent pas. Pour les indépendants, la cessation d'activité s'accompagne le plus souvent de la cession ou de la transmission d'un capital professionnel exploité durant la vie active. Cette transition s'inscrit dans une double logique : elle engage la reprise de leur activité professionnelle, ce qui signifie la vente de cette activité et sa conversion en de nouvelles formes de capital ou bien, dans certains cas, et de manière non exclusive, sa transmission, le plus souvent à un membre de la famille. Seconde dimension à cette logique qui n'est pas moins importante, la constitution d'un capital retraite capable de générer des revenus complémentaires de pensions publiques statutairement limitées dans le cas des indépendants. Le retrait d'activité a donc des effets sur l'évolution de leur patrimoine économique qui contraste avec celui des salariés : pour eux, la transition est en quelque sorte inscrite dans la logique de continuité propre au salariat et l'activation des droits à pension correspondant à leur trajectoire de cotisants aux différents régimes de sécurité sociales propres à leur vie professionnelle. Toutefois, dans la mesure où le taux de remplacement n'est pas de un pour un, dans la mesure aussi où se retrouver en retraite est fréquemment l'occasion de changements de mode de vie, les salariés peuvent également être amenés à changer la composition et le montant de leur patrimoine au moment de leur départ en retraite. Par comparaison avec les indépendants qui, au demeurant, ont aussi ces motifs de transformation de leur patrimoine en plus de celles qui leur sont propres, cette adaptation est d'ampleur moindre et, surtout, n'implique pas la recomposition du capital qu'impose la liquidation du patrimoine professionnel. La situation des salariés est ainsi utilisée à titre de comparaison.

Le principe de l'analyse que nous conduisons consiste ainsi à comparer les changements des patrimoines des ménages avant et après le passage en retraite pour deux groupes distincts, les salariés et les indépendants. Deux types de changements sont concernés : un changement de niveau de patrimoine d'une part, un changement de composition du patrimoine d'autre part. La vision la plus simple, conformément à la théorie du cycle de vie, suggérerait que la cessation d'activité correspond, pour tous les ménages, à la fin de la période d'accumulation et que les ménages commencent à désépargner à partir de là. Ensuite, en termes de composition, on s'attend à ce que les ménages propriétaires de leur logement aient presque achevé de rembourser leurs crédits d'acquisition et que leur patrimoine immobilier se stabilise, ne fluctuant en valeur qu'à proportion des fluctuations des prix dans ce secteur (la hausse des prix de l'immobilier devrait être un facteur d'augmentation de la part de cet actif dans les patrimoines). La période de transition vers la retraite peut avoir par elle-même un effet sur les patrimoines : elle pourrait correspondre à une perte en patrimoine, éventuellement différente selon son type, liée à une

sorte de coût d'ajustement de transition, inégalement important en fonction des modalités et des circonstances de sa réalisation. D'un autre point de vue, on peut considérer que le patrimoine est précisément pour partie un instrument utilisé pour gérer cette transition et pour partie le reflet de cette transition.

Pour aller au-delà de ces considérations générales, dans la lignée des travaux de Bourdieu *et al.* (2014) nous voulons contraster l'évolution du patrimoine des ménages d'indépendants avec celui des ménages de salariés. Les résultats de ces auteurs montrent que dans les années 2010, il n'y a que dans le secteur agricole que l'on observe une recomposition significative de la richesse au moment du passage à la retraite. En effet, les parts d'immobilier et de financier sont significativement plus élevées dans les ménages de retraités comparativement aux ménages d'actifs. Comme on n'observe pas de différences significatives entre les montants pour les actifs et les retraités pour ces deux classes d'actifs, cela s'explique par la disparition du patrimoine professionnel. Plusieurs explications sont avancées par les auteurs. Tout d'abord, les transmissions de patrimoine professionnel n'apparaissent pas dans les donations telles que mesurées par l'enquête car il ne s'agit techniquement pas d'une donation à titre privé. Une explication de ce type semble particulièrement pertinente dans le cas des exploitations agricoles. En effet, le secteur bénéficie d'un dispositif très particulier, le *salaires différés*<sup>5</sup> qui ne donne au niveau fiscal lieu à aucune perception d'aucun droit d'enregistrement et, s'agissant d'une dette, il vient en déduction de l'actif successoral pour le calcul des droits de mutation. Les sommes attribuées au titre du salaire différé sont exemptes de l'impôt sur le revenu. Il est donc normal que l'on n'en trouve aucune trace dans les données de l'enquête Patrimoine.<sup>6</sup> Les modifications successives du code rural vont aboutir à une disparition progressive de ce dispositif. On retrouve ici une tendance de normalisation du secteur déjà à l'œuvre dans de nombreux domaines dont la protection sociale.

Le présent article propose d'utiliser la profondeur temporelle pour identifier la robustesse de l'effet mis en évidence en 2010 sur l'ensemble des ménages et des secteurs. La première partie est consacrée à la présentation des données, la seconde aux statistiques descriptives, la troisième aux modèles, la quatrième aux résultats et la dernière conclut.

## **I. LE DISPOSITIF DE L'ENQUETE PATRIMOINE ET LA SITUATION DES MENAGES**

Pour effectuer cette double comparaison de patrimoine avant /après départ en retraite entre salariés et indépendants nous utilisons 6 vagues d'enquête. Les données sont issues des vagues 1992 à 2017 de l'enquête Patrimoine de l'Insee. Cette enquête, menée sur une base

---

<sup>5</sup> Ce dispositif, libre de taxe, s'applique aux descendants mais aussi aux conjoints des descendants ayant travaillé sur une exploitation agricole. En 2009, ce dispositif donne un droit correspondant à un montant individuel de 12 077, 86 € pour chaque année de participation, avec un plafonnement à 10 ans de participation, soit un maximum d'environ 120 000 €.

<sup>6</sup> Pour les mêmes raisons, nous n'avons pas trouvé de données chiffrées permettant de connaître de façon précise les montants mis en jeu.

régulière depuis 1986<sup>7</sup>, fournit des informations détaillées sur la situation patrimoniale des ménages français. Elle contient en particulier un volet très complet sur la composition du patrimoine professionnel.

Nous disposons ainsi d'une série de coupes ce qui nous permet de confronter le patrimoine de ménages qui sont des ménages d'actifs proches de la retraite avec celui de ménages de jeunes retraités. La séparation entre les deux groupes n'est pas simple puisque le passage en retraite des individus qui composent un ménage peut se faire à des âges différents entre individus d'un même ménage. En effet, même si des conjoints tendent à synchroniser leur départ en retraite, la différence d'âge qui existe entre homme et femme au mariage tend à faire que les femmes partent à la retraite plus tôt que les hommes. Cet effet peut néanmoins être tempéré ou même inversé par le fait que les hommes, au moins au début de cette période, ont plus souvent un travail dans des professions touchées par les « pré-retraites » que les femmes, ce qui peut conduire au contraire les femmes à rester comparativement plus longtemps au travail.<sup>8</sup>

Nous nous basons sur l'information déclarative présente dans l'enquête pour coder les statuts et les ménages sont répartis en 3 catégories : ceux ne comprenant pas d'actifs, mais au moins un retraité (qualifiés de ménages de retraités), ceux ne comprenant pas de retraité mais comptant au moins un actif (qualifiés de ménages d'actifs) et ceux comprenant un moins un actif et au moins un retraité (qualifiés de ménages en transition). Pour ces derniers, il s'agit autant de ménages regroupant plusieurs générations que des couples dont un membre est actif et l'autre retraité.

Comme nous nous intéressons à la composition du patrimoine autour du passage à la retraite, nous avons écarté les ménages qui ne comportent ni retraités ni actifs. Afin de se focaliser sur la transition vers la retraite, on ne s'intéresse qu'aux ménages comportant un individu entre 50 et 75 ans. Ce faisant nous voulons éviter de subir les effets des trajectoires avant et après le départ en retraite. On n'y parvient qu'imparfaitement dans la mesure où les salariés partent plus tôt en retraite que les indépendants.

Le deuxième axe de classement des ménages est la présence d'un indépendant ou d'un ancien indépendant dans le ménage. Ainsi les ménages d'indépendants sont ceux qui comptent un indépendant, un ancien indépendant ou une personne dont l'activité secondaire est une activité d'indépendant. Par ancien indépendant, on désigne un individu dont la situation professionnelle avant son retrait d'activité était d'être un indépendant<sup>9</sup>. Si les ménages d'indépendants peuvent inclure des salariés (ou d'anciens salariés), les ménages de salariés eux ne comprennent, par construction, aucun indépendant. L'angle que nous avons adopté privilégie en un sens les indépendants puisqu'il suffit que le ménage en comprenne un ou un ancien pour qu'il soit classé dans ce groupe.

---

<sup>7</sup> Le premier volet de l'enquête n'est pas mobilisé dans l'étude car les données de cette vague sont très parcellaires comparativement à celles des suivantes.

<sup>8</sup> La question de la synchronisation des départs en retraites au sein des ménages mais aussi des sources de variation entre professions, et notamment entre salariés et indépendants, est une question importante qui n'est pas développée ici.

<sup>9</sup> Cela ne signifie pas toutefois que l'individu en question ait été indépendant toute sa vie de même que rien n'exclut qu'un salarié de plus de 50 ans ait été indépendant auparavant.

Afin d'avoir une définition du chef de ménage cohérente avec notre objet d'étude, nous avons défini un certain nombre de règles concentrant l'attention sur l'indépendant au sein du ménage. Dans les ménages d'actifs, nous avons considéré l'indépendant, lorsqu'il y en a un, comme la personne de référence. Lorsqu'il y en a plusieurs, nous avons retenu celui dont l'activité correspond au niveau de capital professionnel le plus élevé. En l'absence d'indépendant, nous avons retenu la définition standard du chef de ménage au sens du recensement. Dans les ménages de retraités, la personne de référence est l'indépendant du ménage lorsqu'il n'y en a qu'un, l'indépendant le plus âgé lorsqu'il y en a plusieurs et la personne de référence au sens du recensement sinon.

Le tableau 1 donne l'évolution de la structure des ménages au fil des vagues de l'enquête. La proportion de salariés est plus importante que celle d'indépendant dans la population française depuis des décennies. On retrouve ce résultat dans le tableau. Le poids importants des retraités, toutes catégories confondues n'est en revanche pas représentatif de la structure de la population française mais du choix de travailler sur les ménages ayant au moins un membre dont l'âge est compris entre 50 et 75 ans.

Tableau 1 : Type de ménages

		Actifs	En transition	Retraités
Vague 1991	sans indépendant	27,85	9,59	39,57
	avec indépendant	9,2	4,43	9,37
Vague 1997	sans indépendant	28,48	10,94	37,18
	avec indépendant	9,07	3,67	10,67
Vague 2004	sans indépendant	32,14	11,39	34,36
	avec indépendant	8,6	2,9	10,61
Vague 2009	sans indépendant	27,51	11,63	42,31
	avec indépendant	8,19	3	7,37
Vague 2017	sans indépendant	28,64	11,11	41,63
	avec indépendant	9,17	2,78	6,68

Source : enquête Patrimoine, ménages comportant une personne âgée de 50 à 75 ans

Par la suite, lorsque nous classerons un ménage dans une catégorie, par exemple, « *commerçant* », cela signifiera que la personne de référence a un statut de commerçant. Dans un premier temps, nous avons considéré les salariés comme formant un groupe homogène, sans

distinction de secteur ni de niveau social. Pour les indépendants, nous distinguons cinq groupes :

- les exploitants agricoles,
- les artisans,
- les commerçants,
- les professions libérales,
- les chefs d'entreprise.

Ces cinq groupes ne correspondent pas à une hiérarchie par montant du capital ou du capital professionnel, mais à des formes de capital professionnel qui sont très différentes. Elles le sont dans deux dimensions : le poids du capital physique et l'importance du capital scolaire (souvent certifié par un diplôme) nécessaire pour l'exploiter (voir Estrade et Missègue, 2000). Le tableau 2 donne la répartition par CS de nos ménages pour l'ensemble des vagues. On retrouve dans le tableau 2 ce qui était déjà notable dans le tableau 1, à savoir la prépondérance des salariés. On observe de plus la répartition entre les autres catégories socio-professionnelles avec une prépondérance des artisans et des commerçants.

Au-delà de la répartition des CS, ces statistiques descriptives nous permettent d'avoir de l'information sur la dynamique des secteurs. En effet, la proportion de retraités dans le secteur agricole est plus élevée chez les retraités que chez les actifs, alors qu'on observe une dynamique inverse pour les professions libérales. Ce secteur a été en forte mutation sur les dernières décennies avec une augmentation avec le développement des activités de conseils et l'externalisation d'activités de services aux entreprises.

Tableau 2 : répartition des ménages par CS

CS	Type de ménages			Total
	Actifs	En transition	Retraités	
Salariés	29,13	10,98	39,26	79,37
Agriculteurs	1,64	1,45	2,94	6,04
Artisans	2,55	0,61	2,26	5,41
Chefs d'entreprise	0,37	0,04	0,22	0,64
Commerçants	2,51	0,74	2,42	5,66
Professions libérales	1,71	0,42	0,75	2,88
Total	37,9	14,24	47,86	100

Source : enquête Patrimoine, ménages comportant une personne âgée de 50 à 75 ans

Dans les ménages que nous avons définis comme des ménages de salariés, le niveau moyen de patrimoine diffère peu entre les ménages d'actifs et les ménages de retraités (Cf. graphiques 1 et 2). De manière générale, on gardera à l'esprit que l'absence de données de panel empêche d'observer les évolutions individuelles. On compare donc des retraités qui sont partis à la retraite au cours des 10 à 15 ans précédant l'enquête à des actifs âgés au moment de l'enquête. Il se pourrait ainsi que l'on capte des effets conjoncturels qui peuvent être importants. En particulier, les ménages qui ont réalisé leur retrait d'activité en 2008 ou 2009, l'ont fait à un

moment défavorable pour les détenteurs d'actifs financiers du fait de la crise financière. Mais les graphiques semblent indiquer une stabilité du phénomène pour les salariés et donc peu d'effet conjoncturel.

Dans les ménages composés d'au moins un indépendant, les graphiques 1 et 2 montrent une moindre importance du patrimoine de ces derniers lorsque l'un au moins de ses membres est à la retraite (ménage en transition) puis un niveau moyen encore plus faible lorsque l'on ne considère que les ménages de retraités.

Le principal facteur qui fait que les deux groupes ne peuvent connaître la même évolution tient au fait que, de manière générique, seuls les indépendants détiennent du patrimoine professionnel. Au moment où ils se retirent, ils sont confrontés à un choix concernant la poursuite de leur entreprise après leur départ, ce qui les conduit à des choix de transmission de leur capital lorsqu'un de leur enfant est en position de reprendre leur activité. Les effets de cet ensemble de choix sur la trajectoire de leur richesse, en valeur et en composition, sont complexes : ils dépendent de la valorisation qu'ils peuvent obtenir de leur capital, de la manière dont ils le convertissent en ressource pour leurs retraites (et de la vitesse à laquelle ils les consomment) et enfin de la part de leur richesse qu'ils décident de transmettre à ce moment (inversement, ils peuvent également conserver la propriété du capital sans exercer le contrôle pour transmettre plus tard, au moment de leur décès). Sous ce rapport, ils se distinguent fortement des salariés avec qui on peut les comparer soit à revenus d'activité (avant retraite) égal, soit à richesse avant retraite égale.

Le graphique 3 donne l'évolution des montants des différents types de patrimoine pour les types de ménages<sup>10</sup>. On considère 3 types de capital : le capital financier - des liquidités monétaires aux actifs financiers (qui ne comprend pas les parts de sociétés exploitées par le ménage) -, le capital immobilier (non compris l'immobilier professionnel) et le capital professionnel. Compte tenu de l'évolution de la composition du groupe des professions libérales et du faible nombre de chef d'entreprises dans l'échantillon, les graphiques sont présentés uniquement pour les agriculteurs, les artisans et les commerçants. Les salariés sont donnés à titre de comparaison, afin de voir si on observe sur eux des phénomènes de variation des compositions de patrimoines immobiliers et financiers pouvant être liés aux cycles économiques.

La part de la richesse détenue en actifs professionnels est très importante, en moyenne, pour les ménages d'indépendants actifs. Elle est plus faible pour les ménages en transition et pratiquement absente de la richesse des ménages des retraités ayant eu une activité d'indépendant (elle atteint un niveau proche de celui des retraités salariés). La désagrégation de la catégorie "indépendant" selon le secteur de l'activité principale (graphique 3) illustre les différences entre les montants détenus par les différents sous-groupes professionnels qui ont des formes de capital très différentes ainsi que les variations entre les évolutions au cours du temps. Comme souligné précédemment, les choses sont assez stables pour les salariés, que ce soit en niveaux ou en composition. Les évolutions sont plus complexes à déterminer pour les commerçants et les artisans, l'impression d'ensemble étant que les résultats sont dépendants des vagues et des cohortes. Pour les agriculteurs, on observe sur toute la période d'étude une

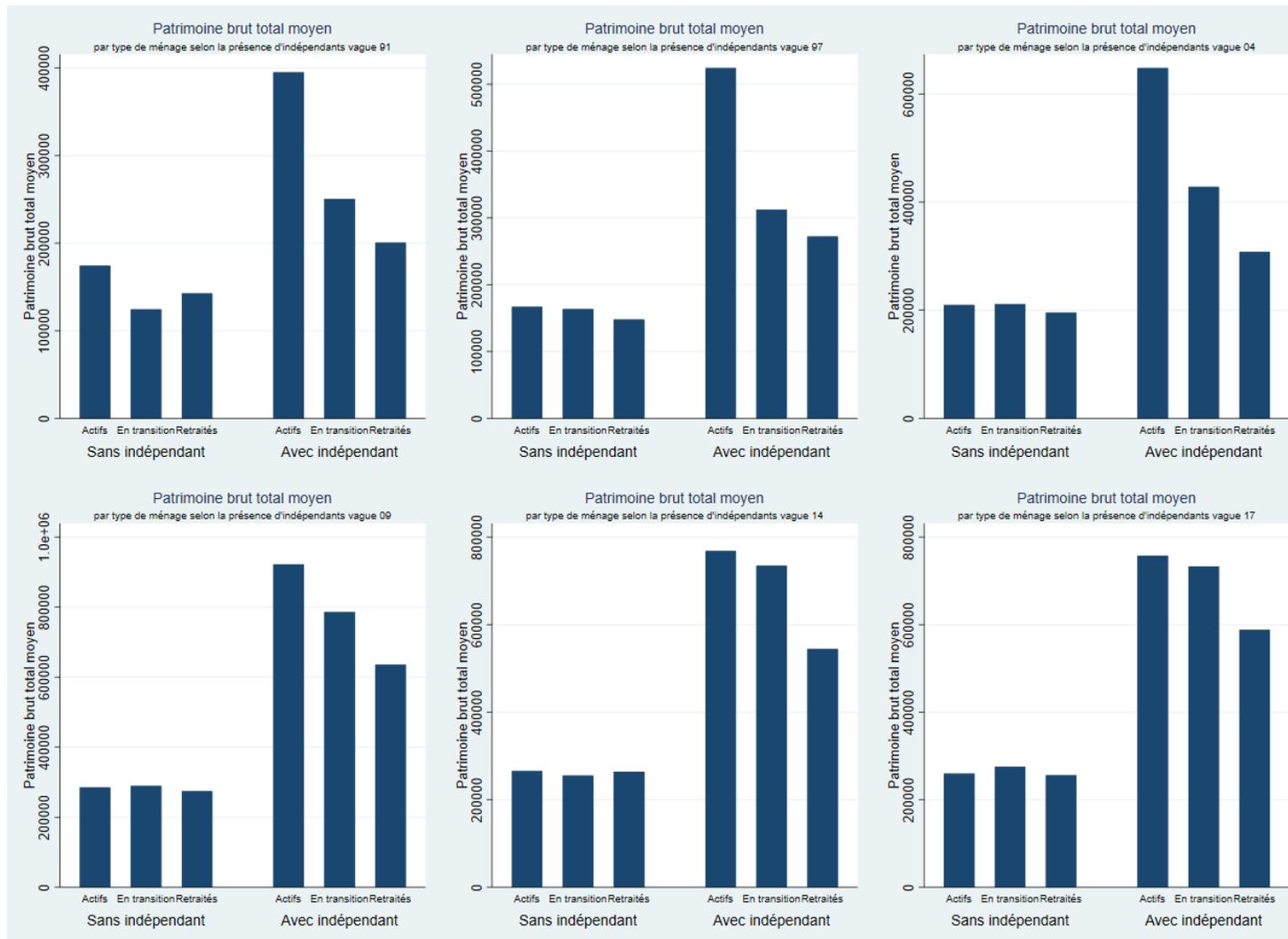
---

<sup>10</sup> Les montants sont calculés en euros constants.

différence nette entre les montants de patrimoine détenu par les ménages d'actifs et les ménages de retraités, en défaveur de ces derniers.

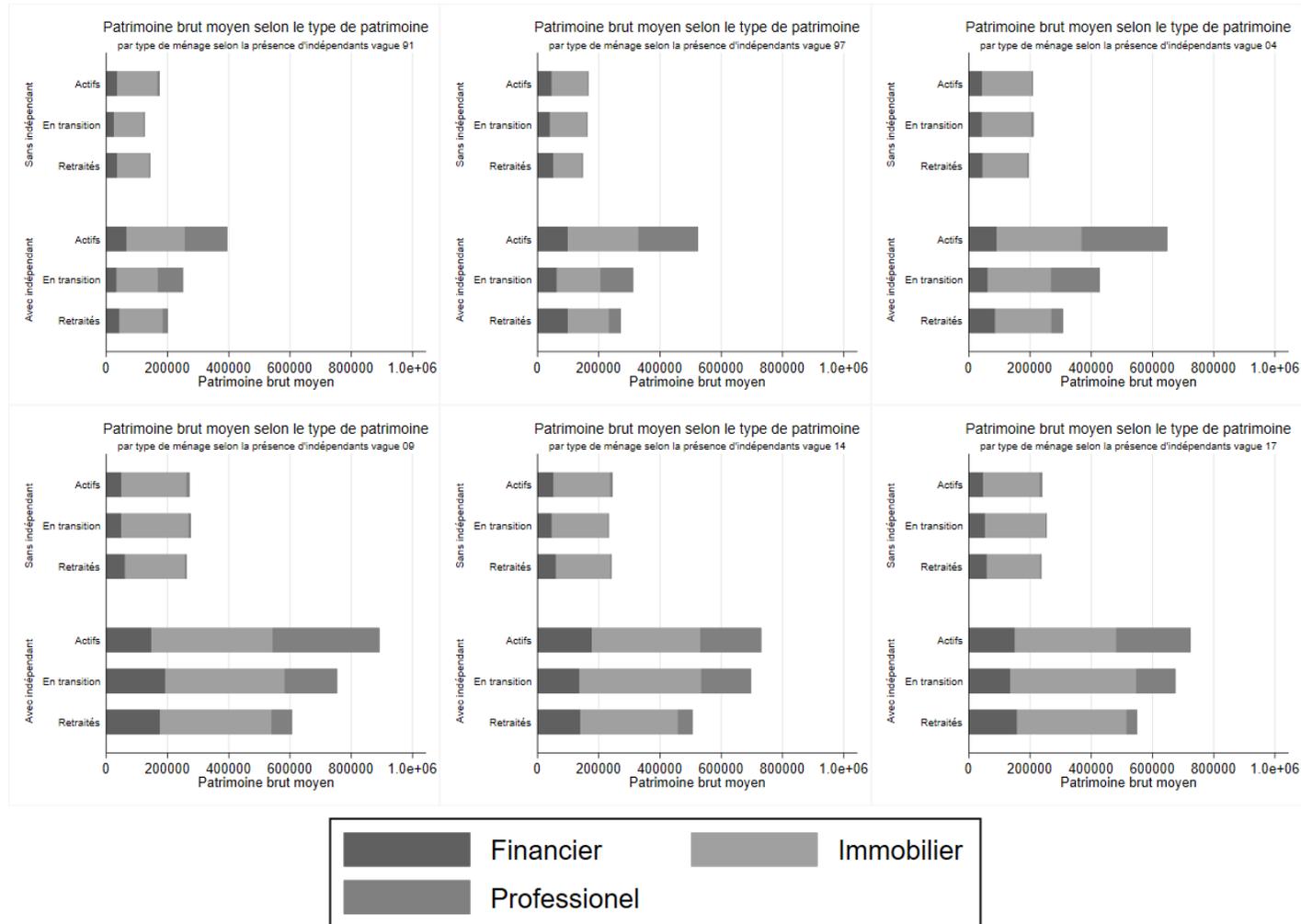
Avant de chercher à interpréter les évolutions observées, nous allons tester celles qui sont significatives. Nous pouvons néanmoins déduire de ces premiers résultats descriptifs qu'ils ne semblent pas valider un modèle unique. Pour les commerçants et les artisans, on observe que le patrimoine varie peu en niveau, seule sa composition change, le patrimoine professionnel étant transformé en patrimoine privé après sa vente. Cela correspondrait à un modèle dans lequel l'outil professionnel est vendu et non transmis. Pour les exploitants agricoles, les résultats des statistiques descriptives seraient plus proches d'un modèle plus familial dans lequel l'outil de production est transmis (aux enfants).

Graphique 1 :



Source : enquête Patrimoine, ménages comportant une personne âgée de 50 à 75 ans

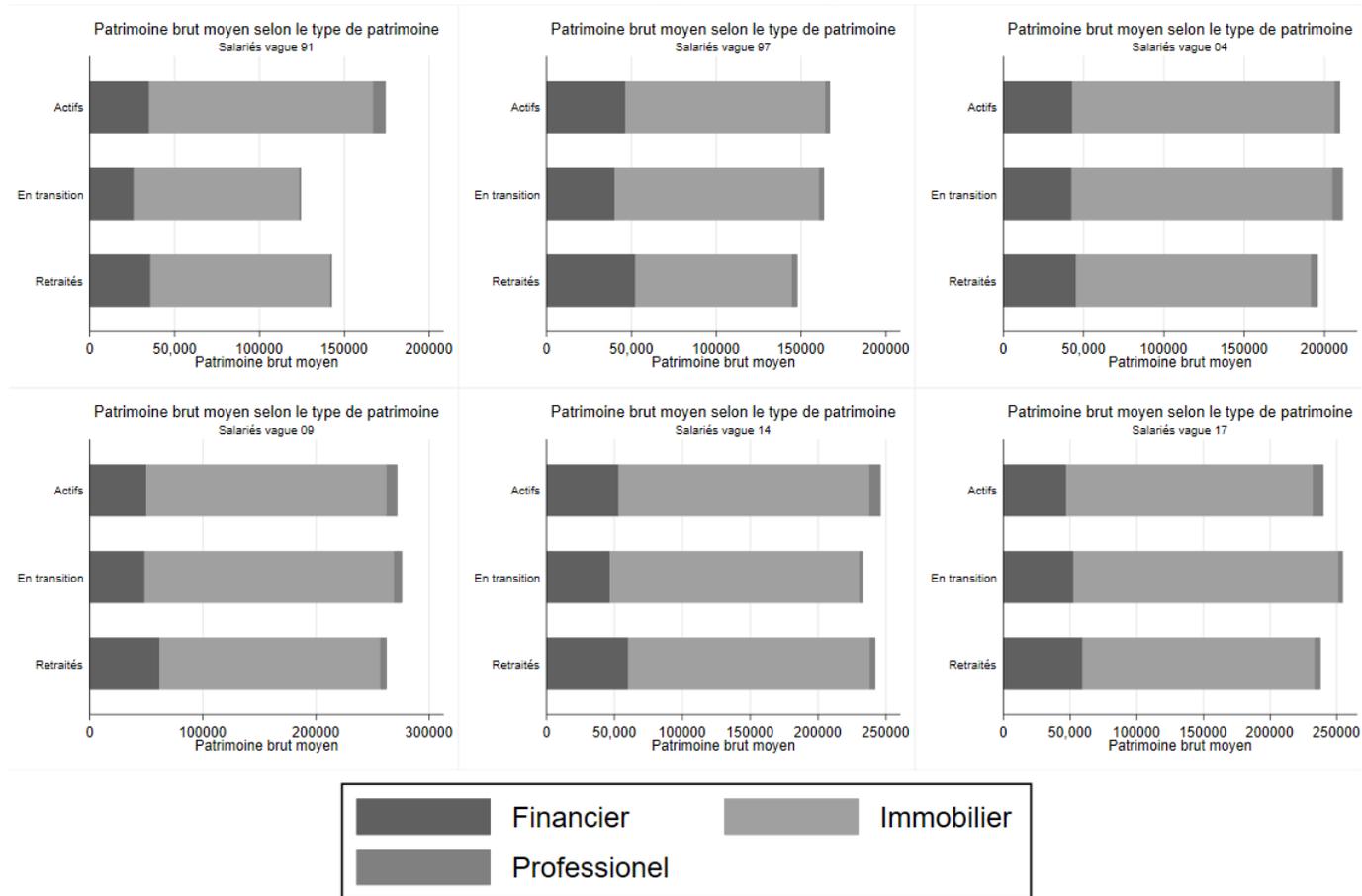
Graphique 2 :



Source : enquête Patrimoine, ménages comportant une personne âgée de 50 à 75 ans

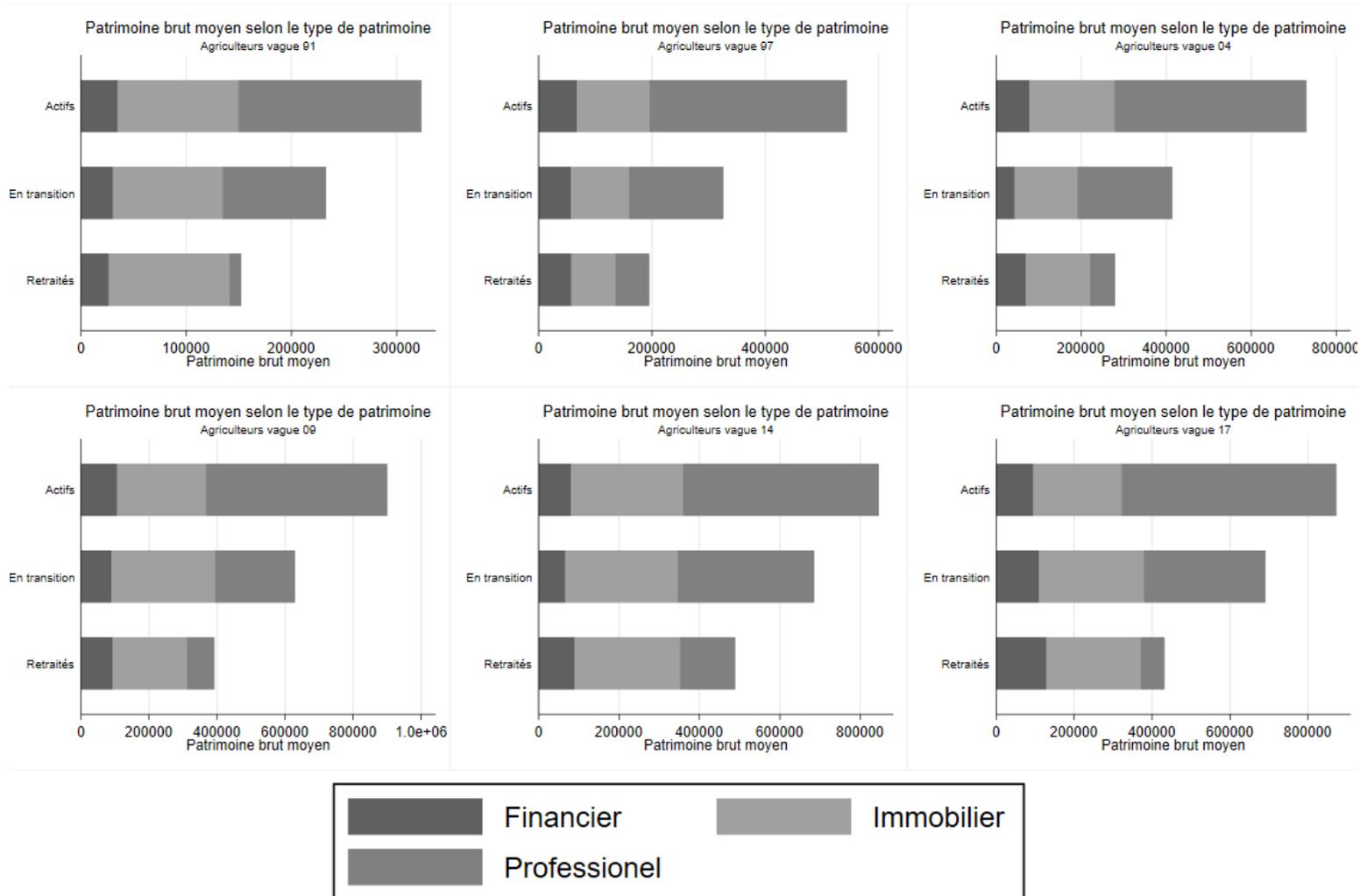
Graphique 3 :

Patrimoine brut moyen des indépendants selon le type de patrimoine  
et selon le type de ménage



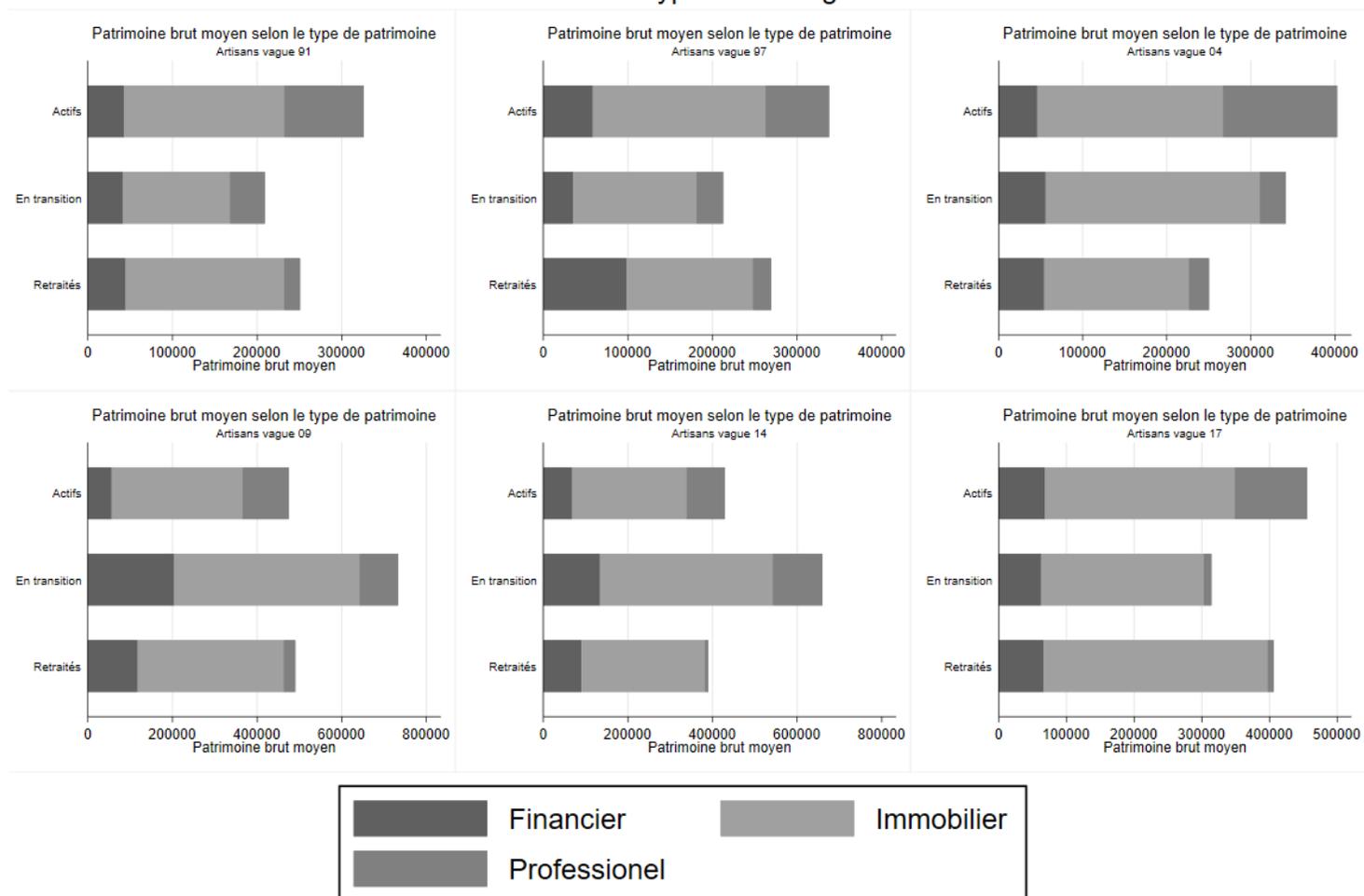
Source : enquête Patrimoine, ménages comportant une personne âgée de 50 à 75 ans

## Patrimoine brut moyen des indépendants selon le type de patrimoine et selon le type de ménage



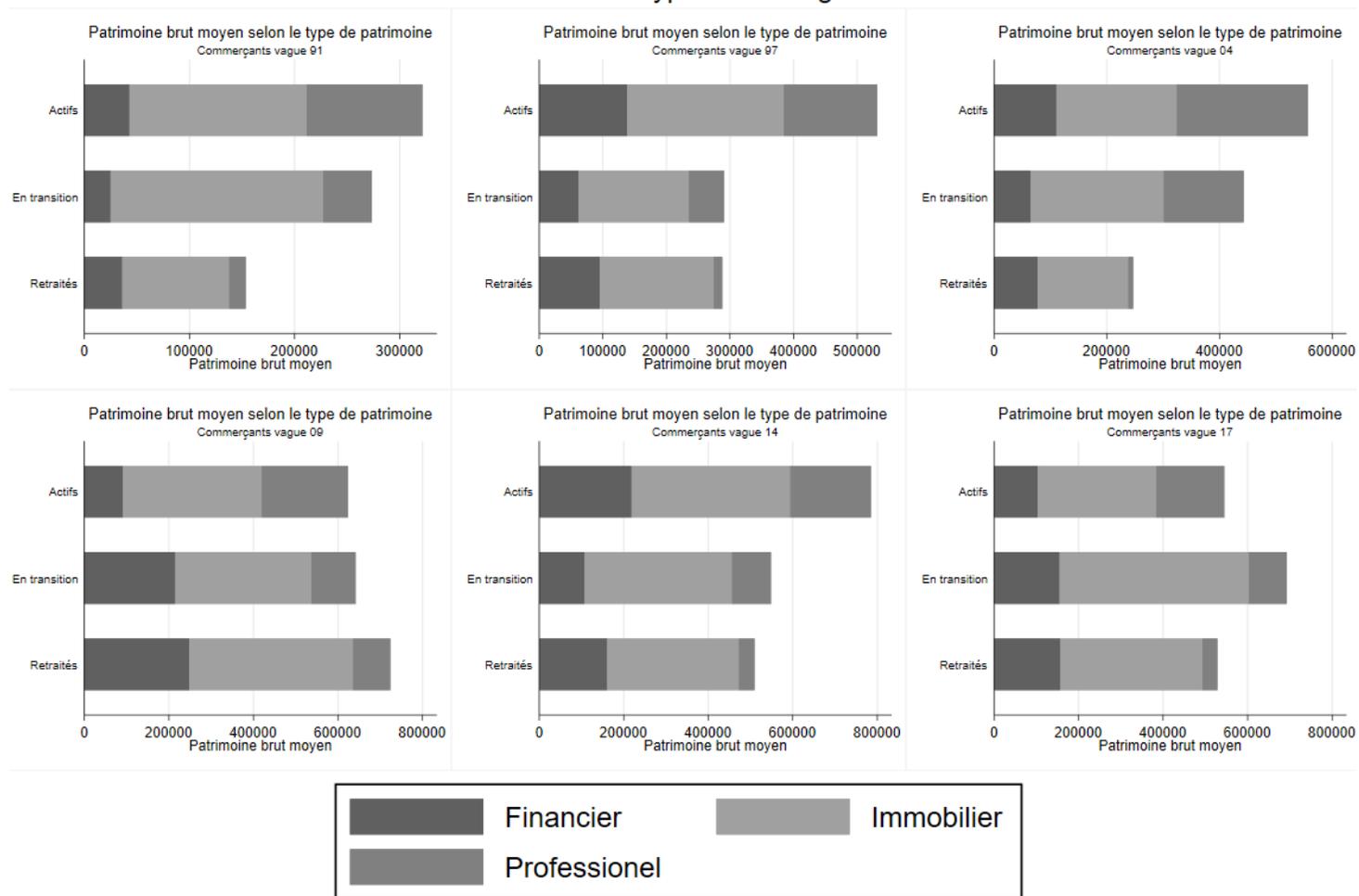
Source : enquête Patrimoine, ménages comportant une personne âgée de 50 à 75 ans

## Patrimoine brut moyen des indépendants selon le type de patrimoine et selon le type de ménage



Source : enquête Patrimoine, ménages comportant une personne âgée de 50 à 75 ans

## Patrimoine brut moyen des indépendants selon le type de patrimoine et selon le type de ménage



Source : enquête Patrimoine, ménages comportant une personne âgée de 50 à 75 ans

## II. MODELISATION DES EQUATIONS DE RICHESSE DES MENAGES ET COMPOSITION DES PATRIMOINES

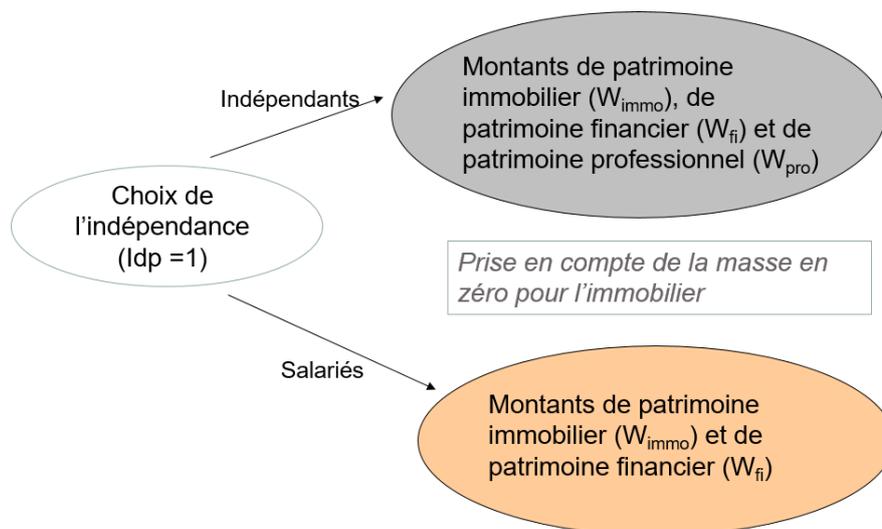
Nous nous concentrons sur deux ensembles de questions. Dans un premier modèle, nous évaluons de manière contrôlée la différence des situations patrimoniales des ménages en fonction de leur position dans le cycle de vie. Le second modèle porte sur la manière dont les écarts en niveau des différentes formes de patrimoine entre actifs et retraités se traduisent par une recomposition (ou non) de leur portefeuille. On se focalise dans ce cas sur les seuls indépendants qui doivent se défaire de leur capital professionnel et, à ce titre, ont un problème spécifique de recomposition de leur patrimoine autour de l'âge de la retraite.

Même s'il n'est pas possible de pallier totalement l'absence de données de panel dans l'examen des variations de niveau de patrimoine et de la composition des portefeuilles lors du passage à la retraite, ce type d'analyses permet toutefois de prendre en compte les caractéristiques observables des ménages et donc de tenir compte des variations de la structure observable des sous-populations d'actifs proches de la retraite et de jeunes retraités.

### A) *Modèle en montant*

Le premier modèle consiste à estimer les montants de patrimoine du ménage pour les différents types d'actifs. Notre objectif est d'obtenir une estimation du patrimoine selon la période du cycle de vie et le métier. Nous retenons trois catégories de patrimoine pour les indépendants : le patrimoine immobilier, le patrimoine financier, le patrimoine professionnel ; deux pour les salariés : le patrimoine immobilier et le patrimoine financier. Seuls un peu plus de la moitié des ménages sont propriétaires de leur logement, de résidence secondaire ou d'immobilier de rapport. Nous en tenons compte dans les estimations en spécifiant pour cette composante un modèle tobit. La présentation du modèle est donnée en graphique 4.

Graphique 4 : Modèle en montant



La spécification du modèle est la suivante. :

- une équation de sélection qui permet de modéliser la décision, pour la personne de référence, d'être dans le statut d'indépendant plutôt que celui de salarié
- trois équations modélisant, pour les indépendants, le montant de patrimoine (exprimé en log) pour chaque type de patrimoine. Le patrimoine immobilier est spécifié comme un modèle de type tobit afin de tenir compte du fait que certains ménages n'ont pas de patrimoine immobilier<sup>11</sup>.

$$\begin{cases} \ln W_k = X_{k,indep} \beta_{k,indep} + \varepsilon_{k,indep} & \text{avec } k = \textit{financier, professionnel} \\ \ln W_{k'} = \text{Max}(X_{k',indep} \beta_{k',indep} + \varepsilon_{k',indep}, 0) & \text{avec } k' = \textit{immobilier} \end{cases}$$

- deux équations modélisant, pour les salariés, le montant de patrimoine (exprimé en log) pour chaque type de patrimoine. Comme pour les indépendants, le patrimoine immobilier est spécifié comme un modèle de type tobit. A la différence des indépendants, les salariés ne possèdent pas de patrimoine professionnel.

$$\begin{cases} \ln W_k = X_{k,sal} \beta_{k,sal} + \varepsilon_{k,sal} & \text{avec } k = \textit{financier} \\ \ln W_{k'} = \text{Max}(X_{k',sal} \beta_{k',sal} + \varepsilon_{k',sal}, 0) & \text{avec } k' = \textit{immobilier} \end{cases}$$

Les termes d'erreur suivent une loi normale multivariée à 5 dimensions, certaines corrélations n'étant pas identifiables du fait qu'il n'est jamais possible d'observer un ménage dans deux états simultanément<sup>12</sup>.

Pour chaque composante du patrimoine, nous introduisons comme variables explicatives *sect* le secteur d'activité du ménage en 6 postes distinguant salariés et les différents types d'indépendants, *typmen* le moment du cycle de vie caractérisant le ménage (actif, en transition, retraité) et *X* un ensemble de variables de contrôle.

## **B) Modèle en parts**

Dans le modèle 2, plutôt que le montant du patrimoine, nous estimons les parts de chaque type de patrimoine dans la richesse totale. Le modèle n'est estimé que pour les ménages d'indépendants car ce sont eux qui font face à une problématique spécifique de reconstitution de leur patrimoine autour de l'âge de la retraite. Ce deuxième modèle permet de compléter le premier en examinant, en particulier, pour un niveau de patrimoine donné, si l'allocation entre les différentes composantes diffère entre actifs et retraités et donc de dire si la conversion du capital professionnel en patrimoine privé lors du passage à la retraite s'opère principalement en faveur d'un type particulier de patrimoine.

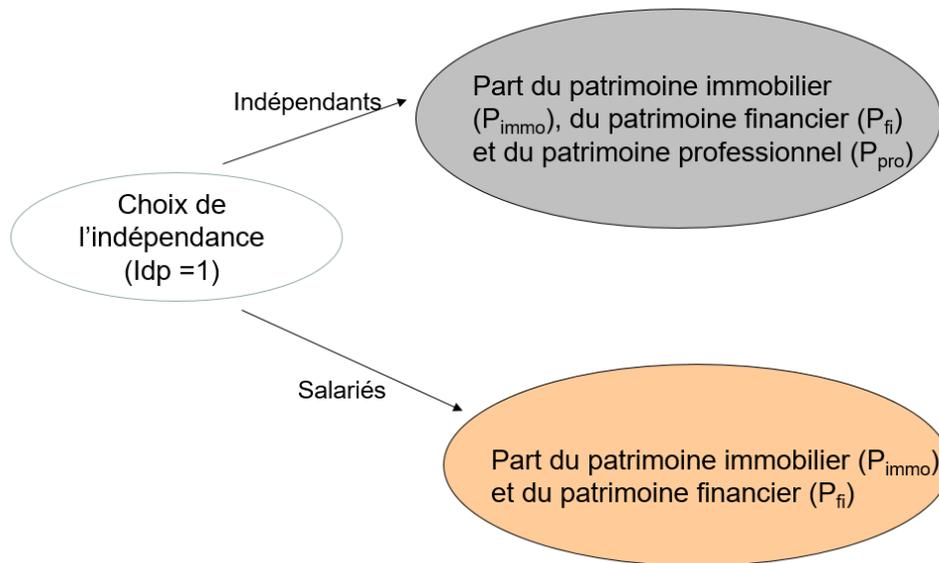
Les deux catégories retenues sont le patrimoine immobilier et le patrimoine financier. La troisième composante, le patrimoine professionnel, forme la catégorie de référence. Le choix

<sup>11</sup> Le patrimoine immobilier aurait pu être modélisé à l'aide d'un tobit généralisé, ce qui aurait nécessité de spécifier en plus la décision d'achat immobilier. Nous avons plutôt retenu cette spécification plus simple, le choix d'un investissement immobilier n'étant pas le sujet de cette étude.

<sup>12</sup> Ce cas est standard dans tous les modèles dits à régime (switching regression models)

de mettre le patrimoine professionnel en référence s'explique pour deux raisons. D'une part, comme nous l'avons mis en évidence précédemment, le niveau de patrimoine professionnel est plus faible pour les ménages de retraités, le résultat est donc connu. D'autre part, l'objectif est d'identifier en quoi les ménages transforment ce patrimoine professionnel au moment du passage à la retraite : immobilier, financier ou autre. La spécification choisie nous donne donc une lecture directe du résultat. La présentation du modèle est donnée en graphique 5.

Graphique 5 : Modèle en parts



La spécification du modèle est la suivante. :

- une équation de sélection (identique à celle du modèle 1) qui permet de modéliser la décision, pour la personne de référence, d'être dans le statut d'indépendant plutôt que celui de salarié

$$\begin{cases} I = 1 & \text{si } I^* > 0 \\ I = 0 & \text{si } I^* \leq 0 \end{cases} \quad \text{avec } I = X_{indep} \beta_{indep} + \varepsilon_{indep}$$

- trois équations modélisant, pour les indépendants, les parts  $\pi_k$  dans le patrimoine brut des patrimoines immobilier et financier. La part de patrimoine professionnel est choisie comme référence. Comme précédemment l'équation relative au patrimoine immobilier est spécifiée comme un modèle de type tobit.

$$\begin{cases} \pi_k = Z_{k,indep} \gamma_{k,indep} + \eta_{k,indep} & \text{avec } k = \textit{financier}, \textit{professionnel} \\ \pi_{k'} = \text{Max}(Z_{k',indep} \gamma_{k',indep} + \eta_{k',indep}, 0) & \text{avec } k' = \textit{immobilier} \end{cases}$$

Parmi les régresseurs figurent le patrimoine brut total (exprimé en log) ainsi que son carré. En effet, Les déterminants des parts de capital détenues par les ménages dépendent de façon non linéaire de la richesse. La part de capital financier soit très élevée (sous forme de liquidités) pour les ménages du bas de la distribution de richesse (qui n'ont pas d'immobilier)

diminue ensuite pour redevenir très élevée pour les gros patrimoines (sous forme d'actifs financiers). Pour cette raison, nous avons introduit la variable et la variable au carré dans nos régressions.

Dans la mesure où les parts sont construites à l'aide du patrimoine brut, l'existence d'erreurs de mesure sur cette variable entraîne son endogénéité potentielle, ainsi que celle de son carré (corrélation avec les termes d'erreurs). Le patrimoine brut total ainsi que son carré sont donc instrumentés ; nous utilisons, en particulier, comme instruments une fonction souple du revenu (spline calculée sur les déciles) : le modèle comporte donc deux équations supplémentaires.

$$\begin{cases} \ln W = W\theta + v_1 \\ \ln^2 W = W\theta + v_2 \end{cases} \quad (\text{Équations supplémentaires})$$

Les termes d'erreur sont supposés suivre une loi normale multivariée.<sup>13</sup>

Les variables retenues pour l'identification des composantes en parts du modèle sont les types de détention d'actifs des parents pendant la jeunesse : détention de leur résidence principale et détention de valeurs mobilières. On suppose ici que ces éléments déterminent la composition du patrimoine, une fois la richesse totale connue et non le montant de la richesse totale, déterminée elle par l'existence d'une donation ou d'un héritage reçus.

### III. RICHESSE DES MENAGES ET COMPOSITION DES PATRIMOINES

Avant de commenter les résultats des deux modèles (montants et parts) introduits dans la section précédente, nous estimons une équation de richesse en régressant le patrimoine brut total sur les mêmes variables que celles qui sont utilisées dans le modèle en parts pour contrôler de l'endogénéité de la richesse (voir tableau 3). Dans la plupart des cas, les coefficients obtenus sont en ligne avec les résultats attendus. .

Le modèle estimé contient des variables indicatrices des vagues d'enquête afin de contrôler des effets de cycle économique et des effets enquêtes entre les différentes vagues. Sur cette équation globale, se dessinent, dans leurs grandes lignes, les différences selon la catégorie socio-professionnelle qui seront affinées lors de l'estimation des deux modèles plus complets en montants et en parts.

De façon traditionnelle, l'estimation de l'équation de richesse montre que les héritages ou donations sont des composantes importantes pour expliquer le montant de patrimoine des ménages, et même avoir reçu très peu a un effet significatif et positif sur le niveau de patrimoine.

---

<sup>13</sup> Les modèles en montant et en parts sont estimés par maximum de vraisemblance simulée à l'aide de la commande `cmp` de Stata (Roodman, 2011).

Tableau 3 : Richesse brute

	Coefficient	Ecart-type
Constante	8.86***	0.14
<b>CS de la personne de référence et type de ménage</b>		
Salarié Actifs	Ref.	-
Salarié En transition	-0.03	0,07
Salarié Retraités	0.37***	0,07
Agriculteur Actifs	2.11***	0,10
Agriculteur En transition	1.44***	0,12
Agriculteur Retraités	1.27***	0,12
Artisan Actifs	1.29***	0,08
Artisan En transition	0.81***	0,13
Artisan Retraités	1.17***	0,12
Chef d'entreprise Actifs	1.63***	0,12
Chef d'entreprise En transition	0.88***	0,22
Chef d'entreprise Retraités	1.01***	0,25
Commerçant Actifs	1.39***	0,10
Commerçant En transition	1.02***	0,14
Commerçant Retraités	1.01***	0,11
Profession libérale Actifs	0.93***	0,07
Profession libérale En transition	0.88***	0,14
Profession libérale Retraités	0.63***	0,13
<b>Vague de l'enquête</b>		
1991	0.04*	0,03
1997	Ref.	-
2004	-0.19***	0,06
2009	0.03	0,05
2014	-0.33***	0,06
2017	-0.64***	0,07
Genre de la personne de référence	0,03***	0.05
<b>Age de la personne de référence</b>		
Moins de 50 ans	-0.35***	0.10
50-59 ans	Ref.	-
60-65 ans	0,06	0.06
Plus de 65 ans	0.16**	0.07

Source : enquête Patrimoine, ménages comportant une personne âgée de 50 à 75 ans

Notes : contrôle d'âge, de genre et de niveaux de diplôme inclus dans la régression ;

Ecart-types entre parenthèses ; \*\*\* p<0,01, \*\* p<0,05, \* p<0,1

Tableau 3 (suite) :

	Coefficient	Ecart-type
<b>Composition du ménage</b>		
Nombre de personnes dans le ménage	0.26 ***	0,05
Nombre d'enfants dans le ménage	-0.52 ***	0,06
<b>Revenu du ménage selon le décile (linéaire par morceaux)</b>		
Revenu pour les ménages du 1er décile	-3.69	9.9
Revenu pour les ménages du 2ème décile	202.5 ***	25.2
Revenu pour les ménages du 3ème décile	87.9 ***	30.4
Revenu pour les ménages du 4ème décile	119.0 ***	27.1
Revenu pour les ménages du 5ème décile	44.7 **	20.8
Revenu pour les ménages du 6ème décile	48.6 ***	16.9
Revenu pour les ménages du 7ème décile	28.9 **	12.2
Revenu pour les ménages du 8ème décile	21.6 ***	8.1
Revenu pour les ménages du 9ème décile	32.6 ***	3.6
Revenu pour les ménages du dernier décile	4.1 ***	0.6
<b>Diplôme le plus élevé au sein du ménage</b>		
Sans diplôme ou BEPC	-0.71 ***	0,05
BEP – CAP	-0,39 ***	0,05
BAC	-0,20 ***	0,05
Diplôme du supérieur	Ref	
<b>Profession père de la personne de référence pendant la jeunesse</b>		
Inactif et inconnu	-0,24 ***	0,08
Agriculteur	0,35 ***	0,05
Artisan ou commerçant	0,27 ***	0,05
Chef d'entreprise	0,55 ***	0,10
Profession libérale	0,26 **	0,12
Cadre et Profession intermédiaire	0,19 ***	0,05
Employé	0,06	0,05
Ouvrier	Ref	-
<b>Part des héritages ou donations dans le patrimoine actuel</b>		
Rien du tout	Ref.	-
Moins d'un quart	0.87 ***	0,03
Entre un quart et la moitié	1.01 ***	0,04
Plus de la moitié	0.74 ***	0,06

Source : enquête Patrimoine, ménages comportant une personne âgée de 50 à 75 ans  
Notes : contrôle d'âge, de genre et de niveaux de diplôme inclus dans la régression ;  
Ecart-types entre parenthèses ; \*\*\* p<0,01, \*\* p<0,05, \* p<0,1

D'autres facteurs sont susceptibles d'influer sur la richesse. Le niveau des besoins et des ressources du ménage affecte sa capacité d'accumulation. En particulier, le niveau de patrimoine augmente avec la taille du ménage mais diminue avec le nombre d'enfants. Les deux variables de taille introduites dans la régression permettent de contrôler des effets taille sur le niveau de patrimoine tout en ne considérant pas les enfants comme des contributeurs actifs à l'accumulation. Cela permet ainsi, sous une hypothèse d'additivité des effets, de prendre en compte le fait que certains ménages sont composés d'un adulte, d'autres de deux ou plus, ce qui a un impact sur le niveau de richesse.

Tableau 4 : Estimation de la richesse en fonction de la période du cycle de vie

Différence de richesse : actifs - retraités

	Richesse	
	Différence	P value du test
Salariés	-0.370***	0.000
Agriculteur	0.841***	0.000
Artisan	0.118	0.401
Commerçant	0.386***	0.008
Chef d'entreprise	0.621**	0.022
Profession libérale	0.295**	0.038

Source : enquête Patrimoine, INSEE

Échantillon: ménages comportant au moins une personne, active ou retraitée de 50 à 75 ans

Notes de lecture : différences entre les coefficients calculées à partir des estimations du tableau 3 ;

\*\*\*  $p < 0,01$ , \*\*  $p < 0,05$ , \*  $p < 0,1$

Lorsque l'on fait les comparaisons au sein des groupes socio-professionnels (cf. tableau 4), on observe, toutes choses égales par ailleurs, que les salariés retraités ont un niveau de patrimoine significativement plus élevé que celui des ménages d'actifs salariés. En revanche, pour les indépendants, on observe que le niveau de richesse est plus faible pour les retraités que pour les actifs, sauf pour les artisans. Cet effet est particulièrement élevé chez les exploitants agricoles et, dans une moindre mesure, chez les chefs d'entreprises. Le moindre niveau de richesse observé pour la majorité des ménages d'indépendants tend à faire penser qu'ils ont, en comparaison des salariés, un comportement d'accumulation moindre visant à compenser une perte de revenus plus élevée au moment du passage à la retraite ainsi qu'une perte de richesse au moment de la transformation de leur capital professionnel en capital privé. Le coefficient des estimations, dans le cas des agriculteurs, indique une différence importante de 84% entre ménages actifs et retraités une fois contrôlé des autres effets.

Le modèle 1 permet d'estimer les mêmes effets sur chaque type de composantes du capital et ainsi de mesurer l'augmentation ou la baisse de capital immobilier, de capital financier et, le cas échéant, de capital professionnel pour chaque groupe professionnel entre actifs et retraités.

Tableau 5 : Déterminant du statut d'indépendant

	Coefficient	Ecart-type
Constante	-0,88***	0,04
Genre de la personne de référence	-0,01***	0,02
<b>Age de la personne de référence</b>		
Moins de 50 ans	Ref	-
50-59 ans	0,37***	0,05
60-65 ans	-0,07***	0,03
Plus de 65 ans	0,03	0,02
<b>Diplôme le plus élevé au sein du ménage</b>		
Sans diplôme ou BEPC	-0,18***	0,03
BEP – CAP	-0,13***	0,03
BAC	-0,12***	0,03
Diplôme du supérieur	Ref	-
<b>Profession père de la personne de référence pendant la jeunesse</b>		
Inactif et inconnu	0,31***	0,04
Agriculteur	0,59***	0,04
Artisan ou commerçant	0,42***	0,03
Chef d'entreprise	0,60***	0,05
Profession libérale	0,49***	0,05
Cadre et Profession intermédiaire	0,21***	0,03
Employé	0,07**	0,03
Ouvrier	Ref	-
<b>Vague de l'enquête</b>		
1991	0,03	0,04
1997	Ref.	
2004	-0,02	0,03
2009	-0,12***	0,03
2014	-0,12***	0,03
2017	-0,13***	0,03

Source : enquête Patrimoine, ménages comportant une personne âgée de 50 à 75 ans

Notes : contrôle d'âge, de genre et de niveaux de diplôme inclus dans la régression ;

Ecart-types entre parenthèses ; \*\*\* p<0,01, \*\* p<0,05, \* p<0,1

L'équation de sélection dont les résultats sont donnés dans le tableau 5 détermine les facteurs rendant plus probables le fait que le ménage soit un ménage indépendant. Un élément déterminant est l'opposition entre les enfants d'indépendants et les enfants de salariés qui se maintient sur toute la période considérée<sup>14</sup> : la probabilité d'être indépendant est plus élevée chez premiers (et tout particulièrement chez les agriculteurs), plus faible chez les seconds. On note toutefois que l'on retrouve deux périodes dans les estimations avec un effet significatif sur la fin de la période des variables indicatrices d'années qui montrent une évolution de la probabilité d'être indépendant avec une baisse significative à partir de 2009-2010 comparativement au début de la période.

Tableau 6 : Montant de richesse en fonction du type de patrimoine

Différence de richesse : actifs - retraités

	Immobilier		Financier		Professionnel	
	Différence	P value du test	Différence	P value du test	Différence	P value du test
Salariés	-1.231***	0,000	-0.246***	0,000	-	-
Agriculteur	0,731**	0,020	0,082	0,550	<b>4,633***</b>	0,000
Artisan	-0,361	0,272	-0,101	0,444	<b>5,248***</b>	0,000
Commerçant	-0,498	0,173	-0,292*	0,054	<b>5,358***</b>	0,000
Profession libérale	0,448	0,288	-0.213	0,174	<b>3,266***</b>	0,000

Source : enquête Patrimoine, INSEE

Échantillon : ménages comportant au moins une personne, active ou retraitée de 50 à 75 ans

Notes de lecture : différences entre les coefficients calculées à partir des estimations du tableau 3 ; \*\*\* p<0,01, \*\* p<0,05, \* p<0,1

L'écart estimé sur le patrimoine professionnel entre actifs et retraités indique sans surprise un montant pour ce dernier significativement plus élevé pour les actifs que pour les retraités<sup>15</sup>. Le niveau plus faible du patrimoine professionnel ne se traduit pas par un niveau significativement plus élevé des autres composantes du patrimoine pour les indépendants hors secteur agricole. En moyenne, cela peut s'expliquer par le fait que le montant relatif du patrimoine professionnel ne correspond qu'à une part faible de la richesse totale des ménages, l'immobilier en formant une fort part. L'incrément de chacune des composantes, en niveau, ne serait alors pas significatif. Nous avons de plus un effet moyen sur la période. Par contraste, les salariés retraités ont un patrimoine significativement plus élevé que les actifs âgés et l'écart est plus particulièrement marqué pour le patrimoine immobilier. Si l'on considère la situation des salariés, qui constituent nettement désormais la situation la plus fréquente en France, comme une situation de référence, les indépendants paraissent « pénalisés ». Hors agriculteurs, même

<sup>14</sup> Détail des estimations année par année disponible auprès des auteurs.

<sup>15</sup> Les patrimoines sont exprimés en log, ce qui explique l'ampleur des coefficients pour le patrimoine professionnel qui peut passer d'un niveau relativement élevé à presque zéro.

si les patrimoines immobilier et financier sont plus importants chez tous les indépendants retraités en comparaison des actifs, les écarts ne sont pratiquement jamais significatifs.

Pour les exploitants agricoles, les résultats des estimations confirment ce que laissent penser les statistiques descriptives (cf graphique 3). Non seulement le niveau de patrimoine professionnel est plus faible chez les retraités que chez les actifs mais on trouve le même résultat, de façon significative, sur le patrimoine immobilier. Ce résultat peut être lié au fait que la résidence fait parfois partie de l'exploitation et qu'elle peut être cédée en même temps. Cette situation est spécifique aux agriculteurs (même si elle peut parfois concerner d'autres indépendants, en particulier les professions libérales). Le résultat obtenu par Bourdieu *et al.* (2014) au tournant des années 2010 est confirmé et stable sur 3 décennies.

Au moment de se retirer, les indépendants peuvent convertir en capital pour leur retraite le capital professionnel dont ils n'ont désormais plus l'usage. Chaque type d'indépendant le fera de manière potentiellement différente en fonction de la nature du capital professionnel qui lui est propre. C'est là qu'il peut y avoir une sorte de coût d'ajustement subi par ceux qui ont un capital plus difficilement convertible.

Le modèle en parts confirme et permet d'affiner les résultats précédents (tableau 7). Les signes négatifs du tableau correspondent à une part plus élevée des différents actifs dans les portefeuilles des retraités. On observe une recomposition significative de la richesse au moment du passage à la retraite. En effet, les parts d'immobilier et de financier sont significativement plus élevées pour les ménages de retraités comparativement aux ménages d'actifs. Le fait qu'on n'observe pas de différences significatives entre les montants pour les actifs et les retraités en ce qui concerne ces deux classes d'actifs, s'explique par la disparition du patrimoine professionnel ou par des montants de patrimoine professionnel trop faibles en termes relatifs pour identifier la recomposition de la composition des actifs contribuant à la richesse des ménages.

Tableau 7 : Parts

	Immobilier		Financier	
	Différence	P value du test	Différence	P value du test
Agriculteur	<b>-0,181***</b>	0,000	<b>-0,142***</b>	0,000
Artisan	<b>-0,111***</b>	0,000	-0,022	0,316
Commerçant	<b>-0,106***</b>	0,000	<b>-0,095***</b>	0,000
Profession libérale	-0,015	0,623	<b>-0,052*</b>	0,085

Source : enquête Patrimoine, INSEE

Échantillon: ménages comportant au moins une personne, active ou retraitée de 50 à 75 ans

Notes de lecture : différences entre les coefficients calculées à partir des estimations du tableau 3 ; \*\*\* p<0,01,

\*\* p<0,05, \* p<0,1

Il est difficile de conclure entre ces deux phénomènes pour les indépendants hors secteur agricole. Pour les exploitants, le niveau plus faible de richesse en montant semble amener à la conclusion d'une disparition du patrimoine professionnel qui ne se traduit pas par un

accroissement significatif des autres patrimoines. L'interprétation des variations en parts est complexe du fait de la disparition d'un des postes, le patrimoine professionnel.

## CONCLUSION

Si on reprend ces résultats sous l'angle de la situation relative des agriculteurs dans la population active en générale et en comparaison des autres indépendants, on aboutit donc au constat que, comme tous les indépendants, les agriculteurs lorsqu'ils partent en retraite se défont de leur capital professionnel et recomposent, au moins sous ce rapport, leur patrimoine personnel (il se peut aussi que le départ en retraite les amène à modifier la composition de leur patrimoine personnel). On voit ensuite que la conversion du capital professionnel se répartit entre capital financier et capital immobilier.

Les agriculteurs ne sont toutefois pas des indépendants comme les autres. Loin de là. Les résultats obtenus révèlent une série de traits qui leur sont particuliers : le plus frappant est peut-être la perte relativement plus forte de richesse totale qu'ils subissent (mesurée en coupe par l'écart entre la richesse des ménages actifs et inactifs) quand on les compare aux autres indépendants. Ensuite, en termes de composition, on observe qu'ils conservent plus de capital professionnel et que la part de leur patrimoine immobilier est également plus forte que celle des autres indépendant. Il existe indéniablement une spécificité des agriculteurs et elle est durable et stable, aucune variation significative de ces effets au cours du temps n'est observée.

Pour aller plus loin, il faut essayer de décortiquer ces différentes caractéristiques, en reprenant la logique qui les sous-tend. Un point de départ de l'analyse consiste à considérer qu'une hypothèse, a priori vraisemblable, serait que l'on observe un phénomène profondément différent : si le passage à la retraite était un événement instantané et observé instantanément, on ne devrait constater aucun changement de niveau de patrimoine (les indépendants vendent leur capital professionnel et le convertissent pour le montant de la vente en patrimoine personnel). Le produit de la vente du capital professionnel devrait être plus affecté en capital financier qu'en capital immobilier parce que les indépendants ont besoin de revenus financiers pour compenser des retraites relativement faibles, sauf pour les indépendants qui utilisaient la part immobilière de leur capital professionnel comme lieu de résidence et font l'acquisition d'un logement au moment où ils arrêtent leur activité, c'est sans doute un cas plus fréquent chez les agriculteurs.

La baisse du niveau de richesse observée chez les indépendants concerne principalement les agriculteurs. Une série de facteurs qui ne sont pas mesurables dans l'enquête peuvent l'expliquer. Deux viennent immédiatement à l'esprit : le désendettement et la transmission par donation. Il suffit semble-t-il d'énoncer ces deux mécanismes pour expliquer la situation particulière des agriculteurs qui sont les indépendants les plus endettés pas seulement à l'installation mais jusqu'à la fin de leur activité professionnelle<sup>16</sup>. Ce sont aussi les plus enclins à transmettre par donation à leurs enfants. Même si on ne peut les mesurer pas, ces deux

---

<sup>16</sup> Cf. Agreste [2021], Graph'Agri 2021, L'agriculture, la forêt, la pêche et les industries agroalimentaires, p73-74

phénomènes participent nécessairement à l'explication de la situation particulière des agriculteurs.

Dans une étude précédente utilisant uniquement la vague 2014 de l'enquête Patrimoine dans laquelle il était possible de mesurer le patrimoine net, ce qui n'est pas faisable sur l'ensemble de la série, et dans laquelle les agriculteurs avaient été sur-échantillonnés, nous avons pu montrer pourtant que désendettement et donation ne permettaient pas d'expliquer à eux seuls la baisse particulièrement forte du patrimoine des agriculteurs. Pour aller plus loin, l'enquête ne suffit pas mais on peut évoquer un certain nombre d'hypothèses qui font résonance avec les résultats obtenus par d'autres travaux menés dans le cadre de l'ANR Farm-Value.

Tout d'abord, qu'il s'agisse d'une cession ou d'une donation, une transmission est toujours un processus complexe et coûteux et ces coûts grèvent la valeur de ce qui est transmis. Ensuite, la transmission d'une exploitation implique le plus souvent une conversion plus ou moins importante des pratiques agricoles, des investissements importants pour la moderniser, ce qui diminue la valeur de l'exploitation pour le repreneur et oblige le cédant à faire des concessions sur le prix s'il vend à un repreneur – le cédant est disposé à accepter une telle baisse, qui n'est pas nécessairement anticipée lorsque l'agriculteur encore en activité évalue la valeur de son exploitation, dans la mesure où une partie du succès de la transmission est en soi d'avoir trouvé un repreneur (dans la mesure aussi où il n'a pas en réalité l'alternative de vendre l'exploitation à un autre lui-même). Lorsqu'il vend à un acheteur qui ne compte pas poursuivre l'exploitation mais l'intégrer à une exploitation plus grande, le cédant le fait non seulement à contre cœur, mais faute de mieux c'est-à-dire faute d'alternatives et donc en position de faiblesse, donc à un prix qui ne lui sera pas favorable, surtout s'il vend par morceaux une exploitation démembrée de sa logique d'ensemble (ce n'est pas toujours le cas toutefois et il peut arriver, notamment en viticulture, que, bien qu'il dispose d'un repreneur familial, le cédant soit obligé de céder, notamment pour des raisons fiscales ou de partage entre ayant droit, à un acheteur spéculateur extérieur ; dans ce cas, la plus-value sera portée au maximum). Une partie de ces mécanismes ne sont pas spécifiques aux agriculteurs mais ils jouent fortement dans leur cas et peuvent contribuer à expliquer que la vente de l'exploitation au moment du départ en retraite et d'un changement d'exploitant et de mode d'exploitation se traduise par une décote, une moins-value entre la valeur qu'avait l'exploitation aussi longtemps que son ancien propriétaire l'exploitait et la valeur qu'il en tire au moment où il la cède à un nouveau. Seul l'examen minutieux de transmission réelles pourra corroborer ou non ces hypothèses.

## Bibliographie

Arrondel, L., M. Roger et F. Savignac (2013) "Patrimoine et endettement des ménages dans la zone euro : le rôle prépondérant de l'immobilier", *Bulletin de la Banque de France*, n°192, 89-107, 81-94.

Arrondel, L., A. Bachelier, O. Birouk, H. Chaput et F. Savignac (2011) "Les comportements patrimoniaux des ménages en France : Évolutions et déterminants entre 2004 et 2010", *Bulletin de la Banque de France*, n°185, 89-107.

Arrondel, L. et A. Masson (1989), "Hypothèse du cycle de vie et accumulation du patrimoine : France 1986", *Économie et Prévision*, N°90, 11-30.

Andrieux V. et C. Chantel (2012) "Les taux de remplacement du salaire par la retraite pour la génération 1942", *Dossiers solidarité et santé*, n°33, pp.49-81.

Bessière C., C. De Paoli, B. Gouraud, M. Roger (2012) "Les agriculteurs et leur patrimoine : des indépendants comme les autres ?", *Économie et Statistique*, INSEE, n°444-445.

Blanpain, N. (2000) "Le patrimoine des indépendants diminue fortement lors du passage à la retraite", *INSEE Première*, N°739.

Bosse-Platière, H. (2005) "L'avenir familial de l'exploitation agricole" *Economie rurale*, 289-290.

Colombier, N. et Masclet, D. "Self-Employment and Intergenerational Transition of Human Capital" (2008) with D. Masclet, *Small Business Economics*, vol. 30 (4).

Colombier, N. et Masclet, D. « L'importance de l'environnement familial comme déterminant du travail indépendant », *Économie et statistique*, n° 405/406, pp. 99-117.

COR (2001) "Taux de remplacement pour les indépendants" CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES, Réunion plénière du 4 septembre 2001, "Taux de remplacement et projet de plan des parties I et II du rapport", fiche 3.

Dozat R. et Berger P. (1985) "La préparation de la transmission du patrimoine agricole", *Economie Rurale*, n°170, 17-20

Estrade M. A et N. Missègue (2000) "Se mettre à son compte et rester indépendant. Des logiques différentes pour les artisans et les indépendants des services", *Économie et Statistique*, INSEE, n°337-338.

Gollac M. et P. Laulhé (1987), "La transmission du statut social : l'échelle et le fossé", *Economie et statistique*, N°199-200, Mai-Juin pp. 85-93.

Hochguertel S. (2010), "Self-Employment around Retirement Age", Tinbergen Institute Discussion Paper TI 2010-067/3.

Laferrère A. (1998), "Devenir travailleur indépendant" *Economie et Statistique*, n°319-320.

Lusardi, A. et Mitchell, O. S. (2011), "Financial literacy around the world: an overview," *Journal of Pension Economics and Finance*, Cambridge University Press, vol. 10(04), pages

497-508, October.

Missègue N. (1997), "Le patrimoine professionnel des indépendants", *INSEE Première*, N°558.

Parker S. et J. Rougier (2007) "The Retirement Behaviour of the Self-employed in Britain", *Applied Economics*, 39(6), 697-713

Rapoport B. et M. Roger (2005) "La retraite des agriculteurs", *Chambres d'Agriculture*, n° 941, pp. 28-30.

Roodman, D. (2011) "Estimating fully observed recursive mixed-process models with cmp.", *Stata Journal*, 11(2): 159-206.

Zissimopoulos, J. M. et L. A. Karoly, (2007) "Transitions to self-employment at older ages: The role of wealth, health, health insurance and other factors," *Labour Economics*, Elsevier, vol. 14(2), pages 269-295, April.

Zissimopoulos J., Maestas N. et Karoly, L. (2007) "The Effect of Retirement Incentives on Retirement Behavior: Evidence from the Self-Employed in the United States and England," Working Papers wp155, University of Michigan, Michigan Retirement Research Center.